

# mon agglo

www.melunvaldeseine.fr

N° 47  
Sept / Oct / Nov 2018

le magazine  
de **Melun**  
**Val de Seine**



## En actions

Politique de la Ville : des actions pour mieux vivre dans les quartiers

## Fait l'actu

« Familles à Énergie positive » : relevez le défi!



# mon agglo en photo



Regarder un bon film à la belle étoile, c'est ce que vous a proposé une nouvelle fois la Communauté d'Agglomération tout l'été, dans le cadre de son Festival Ciné en Plein Air. *Du dîner de cons* à *Bienvenue chez les ch'tis*, en passant par *OSS 117*, les amateurs du 7<sup>ème</sup> art ont pu rire à gorge déployée dans de nombreux lieux bucoliques de l'agglomération !



**Vendredi 1<sup>er</sup> juin**, une cérémonie de remise des clés a été organisée pour le nouvel hôpital Santépôle, présidé par Louis Vogel, également Président de la Communauté d'Agglomération. Très attendu, cet équipement est désormais ouvert aux habitants et constitue ainsi la référence sanitaire pour l'agglomération et le sud Seine-et-Marne. Pour en savoir plus : [melunvaldeseine.fr/santepole](http://melunvaldeseine.fr/santepole).



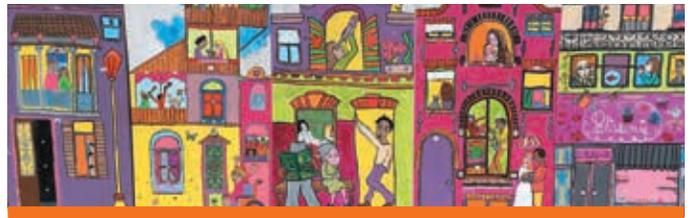
**Durant l'été**, les jeunes de l'agglomération, encadrés par des équipes d'animateurs et d'éducateurs sportifs qualifiés, ont pu s'initier en toute sécurité et dans la bonne humeur aux sports collectifs, nautiques et de raquettes, aux arts martiaux, au patinage... grâce au dispositif Sport Passion proposé par la Communauté d'Agglomération. ■

## Sommaire



### Page 06 / **mon agglo fait l'actu**

Une unité de sécurisation pour les transports en commun pour notre territoire



### Page 08 / **mon agglo en actions**

Politique de la Ville : des actions pour mieux vivre dans les quartiers



### Page 12 / **mon agglo en interview**

Baytir Thiaw, gestionnaire de L'Atelier  
Katlène Florella, enseignante et créatrice d'entreprise



### Page 14 / **mon agglo dans les communes**

De nouvelles liaisons douces d'ici 2022

### Page 15 / **mon agglo politique**

Expression libre

**mon agglo** Directeur de la publication : **Louis Vogel** / Rédacteur en chef : **Isabelle Lobera** / Rédaction : **Tout Écrit / CAMVS** - Service communication : 297, rue Rousseau Vaudran - 77190 Dammarie-lès-Lys - Tél. : **01 64 79 25 29**  
Création graphique : **Beaurepaire** / Mise en page : **Emendo** / Impression : **Léonce Deprez** / Distribution : **Adrexo** / Crédit photo couverture : **CAMVS** / Tirage : **57 000 exemplaires** / N° ISSN 1633-311X / Imprimé sur papier recyclé / Si vous résidez sur l'Agglomération et que vous ne recevez pas ce magazine, merci de contacter le Service communication (01 64 79 25 29).

# édito



**Louis Vogel**

Président de la Communauté  
d'Agglomération Melun Val de Seine

Maire de Melun

## Chers amis,

Lors du Conseil communautaire du 5 juillet 2018, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a validé la création de la Police Intercommunale des Transports, appelée Unité de Sécurisation des Transports en Commun (USTC), dont j'avais posé les bases lors des vœux de la Communauté en janvier dernier.

Cette police, sans doute opérationnelle pour la mi-2019, aura vocation à empêcher, autant que possible, les interruptions de trafic qui impactent le réseau Melibus, emprunté chaque jour par plus de 35 000 habitants de notre Communauté.

Alors que nous investissons très fortement dans le développement de notre réseau de transports en commun (nouvelles communes desservies, amélioration des fréquences en semaine et le week-end, nouvelles dessertes...), il était indispensable que nous nous assurions, aux côtés du délégué Transdev, de la bonne exécution de ce service.

Cette police, dont nous ferons évidemment le bilan, pourra également servir de base au développement futur d'une véritable police intercommunale recouvrant l'ensemble des missions de police aujourd'hui dévolu aux polices municipales.

Cette politique de sécurité, une nouveauté depuis ce mandat, s'inscrit dans une politique plus globale en lien avec la politique de la Ville et le développement économique, deux sujets primordiaux qui sont également abordés dans ce numéro de Mon Agglo.

Bonne lecture. ■

**“ la Communauté  
d'Agglomération  
Melun Val de Seine a  
validé la création de la  
Police Intercommunale  
des Transports, appelée  
Unité de Sécurisation  
des Transports en  
Commun (USTC), dont  
j'avais posé les bases  
lors des vœux de  
la Communauté  
en janvier dernier. ”**



## ■ L'Agglomération Melun Val de Seine c'est...

**20 communes réunissant 131 722 habitants  
(au 1<sup>er</sup> janvier 2017).**

Boissettes | Boissise-la-Bertrand | Boissise-le-Roi | Dammarie-lès-Lys |  
Limoges-Fourches | Lissy | Livry-sur-Seine | Le Mée-sur-Seine | Maincy | Melun  
Montreau-sur-le-Jard | Pringy | La Rochette | Rubelles | Saint-Fargeau-Ponthierry  
Saint-Germain-Laxis | Seine-Port | Vaux-le-Pénil | Villiers-en-Bière | Voisenon

**SITE : [WWW.MELUNVALDESEINE.FR](http://WWW.MELUNVALDESEINE.FR)**

**FACEBOOK : [AGGLOMELUNVALDESEINE](https://www.facebook.com/AGGLOMELUNVALDESEINE)**

**PORTAIL CULTURE : [CULTURETVOUS.FR](http://CULTURETVOUS.FR)**

## Contrat d'objectifs du Cercle d'Escrime Melun Val de Seine, c'est reparti !

**La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine renouvelle son partenariat historique avec le Cercle d'Escrime Melun Val de Seine (CEMVS) et signe un nouveau contrat d'objectifs pour les trois prochaines saisons. Le but : promouvoir la pratique de l'escrime, incarnation de la politique sportive de l'Agglomération.**

Depuis 2002, date de la création du CEMVS, la Communauté d'Agglomération n'a cessé de conforter son engagement en faveur de l'escrime, un sport qui a fait la réputation de son territoire depuis plus de 50 ans. Ce partenariat porte à la fois sur le soutien à la formation, via notamment les interventions en milieu scolaire, l'accompagnement du haut niveau et l'organisation de manifestations d'envergure internationale : le challenge Revenu

et le Tournoi de la Reine Blanche, précédés d'une prestigieuse rencontre inaugurale.

### Répondre à l'extension de périmètre

Les objectifs sportifs, pédagogiques et événementiels du précédent contrat d'objectifs (2015/2018) ayant été brillamment atteints chaque année, l'Agglomération renouvelle son « bail » avec le club pour la période 2018-2021. Les interventions du CEMVS en milieu scolaire sont maintenues et désormais élargies pour répondre aux demandes supplémentaires faites par les six communes (Pringy, Saint-Fargeau-Ponthierry, Limoges-Fourches, Lissy, Maincy et Villiers-en-Bière) qui ont intégré la Communauté depuis 2016. Les élèves des écoles primaires de l'ensemble des communes de l'agglomération pourront bénéficier de séances d'initiation et de découverte de l'escrime assurées par des maîtres

### Une nouvelle aide pour les athlètes individuels

En plus du soutien apporté à l'escrime, l'Agglomération soutient, depuis 2015, les clubs qui ont des équipes seniors de niveau national, en leur attribuant une aide forfaitaire destinée à financer leurs frais de déplacement. Les aides aux déplacements en faveur des sports d'équipe représentent un précieux coup de pouce aux associations qui sillonnent la France, tout au long de la saison, pour porter haut les couleurs de l'agglomération. C'est pourquoi, dans le prolongement de ce dispositif, la Communauté d'Agglomération a décidé d'étendre ce soutien financier aux athlètes individuels de haut niveau recensés sur les listes ministérielles et licenciés au sein d'associations présentes sur le territoire. Une aide forfaitaire de 1250 euros par athlète sera attribuée aux clubs d'appartenance des athlètes concernés, sous réserve que ces clubs ne disposent pas déjà de subventions de la Communauté d'Agglomération (aides aux déplacements des équipes de niveau national et contrat d'objectifs du CEMVS). ■



d'armes. Le soutien apporté à la section élite regroupant une quarantaine de tireurs de la catégorie M15 (ex-minimes) aux seniors, pour leur participation aux compétitions nationales et internationales, est également maintenu. Enfin, fort de sa renommée et de son succès grandissant, l'aide en faveur du week-end international d'escrime comprenant le Challenge Revenu – épreuve importante inscrite au calendrier de la Fédération Française d'Escrime – est elle aussi reconduite. ■

## « Familles à Énergie positive » : relevez le défi !



**Pour la première fois, la Communauté d'Agglomération transpose cette démarche nationale sur son territoire. Pour gagner, les participants devront réduire leur consommation d'énergie de 8 %. Avis aux amateurs, les candidatures sont ouvertes.**

Réduire sa facture d'énergie tout en s'amusant. C'est le principe du défi « Familles à Énergie positive », créé en 2008, pour sensibiliser le grand public à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, au travers d'écogestes du quotidien. Pour la première fois, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine s'associe à cette démarche et lance un défi aux familles du territoire qui souhaitent participer à l'aventure. « *Ce défi s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial adopté par les élus de l'agglomération en janvier 2017, précise Nelly Noubissié, chargée de mission développement durable à la Communauté et coordinatrice du projet. « Nous voulons sensibiliser l'ensemble des habitants, enfants et adultes, aux enjeux de la transition énergétique par le biais d'une action concrète, mesurable et conviviale; montrer que le respect de quelques écogestes peu contraignants et sans investissement financier a un réel impact sur la consommation d'énergie d'un foyer et donc sur son budget ».* En lien avec le développement durable, ce défi est com-

plémentaire au programme initié en 2011 par l'Agglomération, Mon Plan Renov' (financement de travaux de rénovation pour améliorer l'efficacité énergétique des logements).

### Une économie annuelle de 200 € par foyer

Le défi « Familles à Énergie positive » se déroulera de décembre 2018 à fin avril 2019. Un seul impératif pour participer : s'inscrire avant fin novembre, seul ou en rejoignant une équipe constituée de 5 à 7 familles (voisins, amis, collègues...). Chaque équipe désigne un

capitaine pour la coacher pendant toute la durée de l'opération. L'objectif ? Réduire d'au moins 8 % sa facture énergétique (chauffage, eau chaude, équipement domestique), par rapport à l'hiver précédent, grâce à des gestes simples. Pour cela, elle disposera de différents outils : un site internet pour suivre sa consommation, un guide des écogestes à adopter et un accompagnement par un conseiller énergie, partenaire de l'Agglomération sur cette opération.

Un premier défi s'est déroulé l'année dernière à l'initiative du Centre communal d'action sociale du Mée-sur-Seine. Les 21 familles participantes sont parvenues à réduire leur facture d'énergie de 15 %, bien au-delà de l'objectif minimum de 8 %. « *L'idée est de reproduire ce challenge convivial à l'échelle du territoire* », souligne Nelly Noubissié. Depuis 2008, au niveau national, quelque 120 000 personnes ont relevé le challenge, avec de réels bénéfices : 6,6 millions de kWh n'ont pas été consommés et chaque foyer a économisé, en moyenne, 200 € par an. ■

**Relevez le défi et inscrivez-vous dès maintenant sur [melunvaldeseine.familles-a-energie-positive.fr](http://melunvaldeseine.familles-a-energie-positive.fr)**

## Mobilité en fête : les transports alternatifs à la voiture à l'honneur

À l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité, qui se tiendra du 16 au 22 septembre, la Communauté d'Agglomération se mobilise samedi 22 septembre, de 10 h à 18 h, place Saint-Jean, à Melun, pour faire découvrir aux habitants l'utilisation des modes de transports alternatifs.

Le mot d'ordre de cet événement, baptisé Mobilité en fête, est simple : « Bougez autrement » que ce soit à pied, en vélo, en transport en commun voire en covoiturage. Alors, réservez la date et n'attendez plus pour vous initier au roller, à l'hoverboard ou

à la trottinette électrique...

Plusieurs stands et animations sont prévus : simulateur de vélos plein air, exposition de vélos, stands d'information sur l'offre de transports en commun et le Plan local de Déplacements, promotion du tourisme à pied et à vélo, exposition des photos du concours photo « la Mobilité en scène » .... Ambiance festive garantie, au rythme de la Batucada. Vous pourrez également découvrir les gagnants du concours photo « Mobilité en scène » lors de la remise des prix, à 12 h. ■

**En savoir + : [melunvaldeseine.fr](http://melunvaldeseine.fr)**

# Une unité de sécurisation pour les transports en commun pour notre territoire

**Comme l'avait annoncé Louis Vogel, Président de la Communauté, lors des vœux en janvier dernier, l'agglomération va se doter d'une unité de sécurisation des transports en commun. Bénéficiant des mêmes prérogatives que les policiers municipaux, cette nouvelle unité de cinq agents aura pour mission de sécuriser et pacifier les trajets des quelque 35000 voyageurs qui empruntent chaque jour les réseaux Melibus, Citalien et fréquentent les cinq gares de l'agglomération.**

C'est acté : la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine aura une unité de sécurisation des transports en commun (USTC) d'ici quelques mois. Sa création a été validée par 15 communes (sur les 18 qui se sont prononcées) et par le Conseil communautaire dans sa séance du 5 juillet. « Nous y sommes parvenus, car cela répond à un besoin réel et cela témoigne du caractère novateur de notre territoire. Il était important que nous investissions ce champ de la sécurité alors même que la Communauté d'Agglomération développe son réseau de transports en commun », souligne Louis Vogel.

« Partout, chacun peut être touché par des actes malveillants dans les transports. Nous ne disposons pas d'une unité exclusivement dédiée à cela, même si la police nationale et municipale, ainsi que la gendarmerie, disposent de cette compétence. Mais leurs effectifs sont insuffisants et souvent déployés pour d'autres missions, indique Franck Denion, coordinateur du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) à la Communauté. L'objectif est de lutter contre le sentiment d'insécurité, mais aussi d'assurer la

*continuité du service public en protégeant les chauffeurs qui, en cas d'agression, peuvent exercer leur droit de retrait »*

## Quelles lignes faut-il sécuriser ?

Rien que sur la période 2017/2018, les incidents survenus sur l'ensemble du réseau de bus ont entraîné dix-neuf interruptions de service par le transporteur Transdev, et les infractions enregistrées depuis le début de l'année 2018 ont augmenté de 15 %. Sur la base de ces indicateurs, l'Observatoire Intercommunal de la Délinquance devra déterminer les lignes à sécuriser en priorité, avant le déploiement des cinq agents de l'Unité de sécurisation sur le terrain. Ces derniers seront notamment mobilisés sur les plages horaires les plus sensibles, de 16 h à 23 h, surtout en fin de semaine. « Mais rien n'est figé et tout dépendra des besoins de sécurité, fait remarquer Franck Denion. Concernant le mode opératoire, deux policiers pourront, par exemple, monter à bord d'un bus tandis qu'un troisième suivra en voiture. Leur simple présence sera rassurante. »

## Une Politique globale de sécurité

Cette nouvelle Police travaillera en étroite collaboration avec les Polices nationale et municipale, la Gendarmerie, la Sûreté ferroviaire de la SNCF (Suge) et les agents de sûreté de Transdev. L'émission d'une fiche journalière de missions évitera que des zones soient couvertes en doublon. Depuis la loi Savary de 2016, l'USTC est pleinement compétente en matière de constatation d'infractions dans les transports en commun. Les agents seront équipés d'un véhicule de service, de moyens de protections adaptés et de radios reliées directement à la Police nationale. Le processus de recrutement vient de débuter pour une mise en place programmée en milieu d'année 2019 au plus tard. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un plan d'action de sécurité mené par l'Agglomération. Elle se traduit par l'installation, en cours, de caméras de vidéoprotection dans le parc d'activités de Vaux-le-Pénil / Melun Val de Seine ou encore par la formation des « citoyens vigilants » qui aideront à lutter contre les cambriolages, sous le contrôle de la Police nationale. ■



© Ville de Nice

### mon agglo & moi

“ Cette dernière étape du SCoT amènera les élus communautaires à définir les moyens à mettre en œuvre pour faire évoluer l’agglomération conformément aux grands axes de développement débattus lors de la concertation réalisée l’hiver dernier. ”

Sandra Del Rio, Responsable Aménagement du territoire à la Communauté d’Agglomération Melun Val de Seine



### mon agglo & moi

“ Dans le cadre de sa compétence habitat, la Communauté aide les co-propriétés dégradées du parc privé à réaliser les travaux nécessaires. C’est ainsi qu’elle a mis en place le plan de sauvegarde de la Résidence Espace avec un soutien fort de l’Union Européenne. ”

David Le Loir, Directeur Général Adjoint à la Communauté d’Agglomération Melun Val de Seine



## ■ ACTU CULTURE

### La saison du Paon commence maintenant!

La Saison culturelle 2018-2019 de l’agglomération Melun Val de Seine traduit cette année encore toute la richesse et la diversité de l’offre artistique sur votre territoire, avec plus de 100 événements : théâtre, concerts, humour, danse, jeune public... il y en a pour tous les goûts et toutes les envies. Découvrez un éventail d’artistes avec Kévin Razy, Guillaume Meurice, Arthur H, Bénabar, Élodie Poux, Fabrice Eboué, et plongez-vous dans les classiques avec Molière, Edmond Rostand, Bizet, Dvorak... À ne pas manquer également les rendez-vous incontournables de l’agglomération tout au long de la saison : Les Amplifiés (première date vendredi 19 octobre - Pogo Car Crash Control), l’Orchestre Melun Val de Seine (dimanche 2 décembre) ou encore le Ciné en Plein Air (juin 2019).

Grande nouveauté, vous pouvez désormais acheter votre abonnement communautaire via la billetterie en ligne. Envie d’un spectacle à Melun, d’un concert à Saint-Fargeau-Ponthierry ou d’une pièce de théâtre à Vaux-le-Pénil ? Choisissez au moins cinq spectacles proposés dans la catégorie « billetterie communautaire ». Vous bénéficiez de tarifs très attractifs (jusqu’à 40 % de réduction) tout au long de la saison. ■

+ d’infos sur [culturetvous.fr](http://culturetvous.fr)



## ■ ACTU EMPLOI / FORMATION

### Un métier près de chez moi!



Vous souhaitez faire une demande de "stage découverte", obtenir des informations sur un métier ou un secteur d’activité ? Découvrez les entreprises de Melun Val de Seine qui s’impliquent auprès des jeunes en vous rendant sur la plateforme « Un métier près de chez moi »

Cette plateforme en ligne, qui se présente sous la forme d’une carte interactive, permet de géolocaliser les entreprises locales prêtes à faire découvrir leur activité, à proposer des stages ou à offrir des lieux d’apprentissage aux jeunes du territoire. Chaque commerçant, artisan, profession libérale du territoire de la Communauté d’Agglomération Melun Val de Seine, adhérent au dispositif, est identifié grâce à sa fiche entreprise.

Pour plus d’infos, contactez la Direction Politique de la Ville et de l’Insertion au 01 64 79 25 25

## ■ ACTU HABITAT

### Des fonds européens pour réhabiliter la résidence Espace, à Le Mée-sur-Seine

Après une première validation par le Comité de Sélection et de Suivi du programme ITI (Investissement Territorial Intégré) en décembre 2017, le projet de rénovation thermique de la résidence Espace à Le Mée-sur-Seine a été validé par la Région Île-de-France fin août. Cette copropriété dégradée de 98 logements familiaux située au cœur du quartier des Courtilleraies a fait l’objet d’une Opération Programmée d’Amélioration de l’Habitat entre 2011 et 2015

permettant la réalisation de travaux, notamment sur la toiture-terrasse et le chauffage central. Un plan de sauvegarde conduit par la Communauté d’Agglomération Melun Val de Seine a été signé le 27 juin dernier. Il doit permettre d’achever un programme de travaux de près de 3 300 000 €, comprenant l’isolation des façades, la reprise des menuiseries et des parties communes et la réfection de l’étanchéité des garages. Les travaux de rénovation thermique qui s’étendront entre 2020 et 2021 seront pris en charge à hauteur d’1 million d’euros par l’Union Européenne, dans le cadre de la convention ITI (676 706 € par l’État, 383 724 € par la Région Île-de-France et 228 022 € par les copropriétaires). Ces travaux doivent permettre une économie des consommations d’énergie de 40 % et une baisse durable des charges payées par les copropriétaires. La mise en œuvre du plan de sauvegarde de la Résidence Espace marquera la fin de la rénovation urbaine de l’allée de la gare. ■

## ■ ACTU AMÉNAGEMENT

### SCoT : nouvelle phase de concertation

L’élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) entre dans une nouvelle phase : la conception du Document d’Orientation et d’Objectifs (DOO) et le Document d’Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC). C’est la troisième et dernière étape avant l’arrêt du SCoT. En cours de rédaction, ils constituent la traduction concrète des grandes orientations d’aménagement fixées dans le Projet d’Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Une dernière concertation aura lieu, du 1<sup>er</sup> octobre au 2 novembre, pour présenter les éléments clés du DOO et du DAAC à travers une exposition visible dans les locaux de la Communauté d’Agglomération et sur le site [melunvaldeSeine.fr](http://melunvaldeSeine.fr). Deux réunions publiques seront également organisées jeudi 11 octobre, à 20 h, à l’Espace culturel « Les 26 couleurs », à Saint-Fargeau-Ponthierry et jeudi 25 octobre, à 20 h, à la maison des associations L.J. Lantien, au Mée-sur-Seine.

Ceux qui vivent, travaillent ou fréquentent l’agglomération Melun Val de Seine pourront à nouveau exprimer leurs avis en nous écrivant par courrier, par mail ou sur le registre disponible à l’accueil de la CAMVS. **Pour toute question : [scot@camvs.com](mailto:scot@camvs.com) et pour en savoir plus sur le SCoT : [www.melunvaldeSeine.fr](http://www.melunvaldeSeine.fr)** ■



# Politique de la Ville : des actions pour mieux vivre dans les quartiers

---

Réduire les inégalités et améliorer les conditions de vie des habitants vivant dans les quartiers en difficulté, c'est l'objectif de la Politique de la Ville devenue une compétence de la Communauté d'Agglomération depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.



La politique de la ville est apparue dans les années 80 suite aux émeutes urbaines qui se sont produites dans différents quartiers et banlieues, notamment en Île-de-France. Elle a pour objectifs de réduire les inégalités sociales entre les territoires en développant une intervention publique renforcée dans les quartiers urbains en difficulté. Le périmètre est défini à partir d'un seul critère, le revenu médian par ménage (il doit être inférieur à 11 300 € par an).

**La politique de la ville est une politique transversale** ; ses actions concernent tous les secteurs qui ont un impact sur le quotidien des habitants : éducation, santé, économie, emploi, renouvellement urbain, amélioration du cadre de vie, développement social et culturel, sécurité, prévention de la délinquance...

**C'est aussi une politique contractuelle** ; elle se concrétise à travers un contrat de ville signé entre l'État, les collectivités locales (Intercommunalité, Département, Région, communes) et tous les partenaires concernés, comme les bailleurs sociaux, les acteurs économiques, les associations et les habitants des quartiers eux-mêmes.

**Sur la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, le contrat de ville concerne :**

- > **Trois communes** : Melun, Dammarie-lès-Lys, Le Mée-sur-Seine
- > **Cinq quartiers** : l'Almont, les Mézereaux, le Plateau de Corbeil/Plein Ciel, La Plaine du Lys et les Courtilleraies/Circé
- > **30 000 habitants**, soit près d'un quart des habitants de Melun Val de Seine.

Les partenaires financiers du contrat de ville s'engagent, chacun dans leur domaine, sur trois axes d'intervention imposés par la loi du 21 février 2014 : la cohésion sociale (qui regroupe la santé, l'éducation, le sport et la culture), le développement de l'activité économique et de l'emploi, le cadre de vie et le renouvellement urbain.

Fresque réalisée dans le cadre d'ateliers artistiques proposés aux habitants des quartiers en politique de la ville cet été.

## Pour et avec les habitants

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont des laboratoires d'innovation sociale où se développent de nombreuses démarches de participation, à l'image des conseils citoyens. Créés en 2014, par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, les conseils citoyens permettent aux habitants de proposer et de développer des projets qui contribuent à la vie de leur quartier.

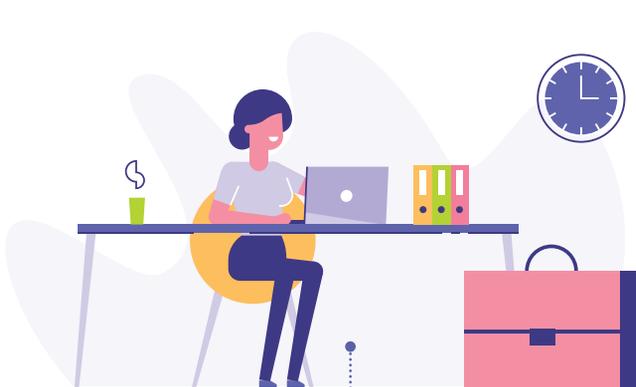
Sur l'agglomération, cinq conseils citoyens sont en place depuis 2015 : trois à Melun, un à Dammarie-lès-Lys et un au Mée-sur-Seine. Fêtes de quartier, réalisation de fresques géantes sur des façades d'immeuble, marches exploratoires... les conseils citoyens sont des viviers d'idées pour leur quartier.

Autre dispositif destiné à favoriser l'implication des habitants : le fonds de participation des habitants. Il permet de donner un coup de pouce financier à la réalisation d'un projet : une animation dans un quartier, une exposition dans un collège, une sortie pour les jeunes... Certaines actions voient également le jour à l'occasion d'événements particuliers. Les habitants des quartiers de Melun, Dammarie-lès-Lys et Le Mée-sur-Seine sont ainsi devenus les acteurs de la commémoration orphéonique organisée par le Département, le 8 septembre, pour célébrer le centenaire de la fin de la première guerre mondiale. Après un travail sur plusieurs mois avec l'artiste Muma Soler, impliquant l'équipe du service politique de la



Pré-allumage de bougies à Melun.

ville de l'Agglomération, plusieurs dizaines d'entre eux participent comme bénévoles à l'allumage des 50 000 bougies destinés à illuminer cette soirée exceptionnelle, sur la place d'armes de l'École des Officiers de la Gendarmerie Nationale, à Melun. ■



## Emploi et développement économique

**C'est le premier pilier du contrat de ville sur lequel la Communauté est intervenue.**

**Les objectifs :** accompagner les habitants des quartiers en politique de la ville vers l'emploi, développer une offre de formation adaptée aux besoins du territoire et soutenir la création d'entreprise.

**Les actions :** la Communauté d'Agglomération soutient de nombreuses actions portées par des associations comme les chantiers d'insertion, les « Rallyes emploi » pour les bénéficiaires du RSA ou des formations aux métiers du numérique pour les primo arrivants. Elle participe financièrement au fonctionnement d'organismes qui contribuent à la formation et à l'insertion professionnelle, par exemple Mission Emploi Insertion Melun Val de Seine (MEI-MVS) ou l'École de la deuxième chance, site de Melun.

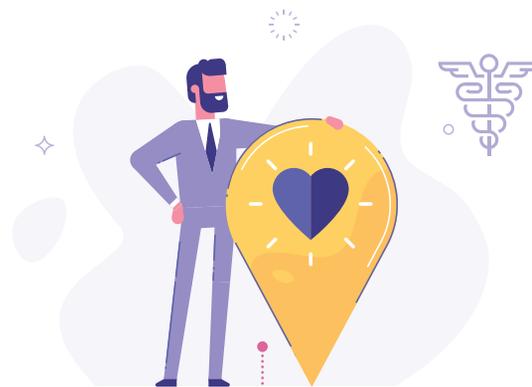
La Communauté a aussi créé, avec le soutien de l'Union Européenne, l'Atelier, deux centres d'affaires dans les quartiers implantés à Melun et à Dammarie-lès-Lys (Lire l'interview croisée page 13) et déployé le dispositif « Un métier près de Chez moi » (Lire page 7).



### Zoom sur... l'opération Cap jeunesse

Chaque année, 150 000 jeunes décrochent de tout système. 50% ne conservent pas un emploi plus de 6 mois parce qu'ils n'ont pas acquis les codes de comportement en société et en entreprise. Partant de ce constat, l'association Cap Jeunesse organise des stages de pré-requis pour l'emploi. D'une durée de six semaines, ils se composent d'une semaine d'intégration et de rupture, de trois semaines d'enseignements (Se connaître, s'estimer et s'impliquer, civisme et institutions, savoir-vivre dans la société française, expression écrite et orale, connaissance de l'entreprise et comportement chez l'employeur, Informatique, secourisme...) et deux semaines en entreprise.

En novembre, une vingtaine de jeunes de l'agglomération suivront un de ces stages mis en place avec le concours de la Communauté qui assurera la pré-sélection des stagiaires avec MEI-MVS et mettra à disposition les locaux nécessaires à la formation.



## Santé

**La Communauté a décidé d'agir sur les questions de santé, en concertation avec les acteurs institutionnels et associatifs locaux.**

**Les objectifs :** développer une stratégie de santé à l'échelle de l'agglomération pour renforcer l'offre de soins sur le territoire, améliorer l'accès aux droits et aux soins, mettre en place des actions de prévention santé auprès des populations fragiles (personnes âgées, handicapées, isolées...), favoriser l'éducation à la santé des jeunes.

**Les actions :** en partenariat avec les acteurs locaux, la Communauté travaille à développer des dispositifs d'accès aux droits et aux soins de santé. Elle relaie les campagnes nationales de prévention santé, organise tous les ans le forum santé. Toutes ces actions s'inscrivent dans un Contrat Local de Santé signé, en mars 2017, par la Communauté d'Agglomération, l'Agence Régionale de Santé, l'État, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et le Groupe Hospitalier de Melun.



### Zoom sur... « Mon aggro, ma santé »

La Communauté a signé, cet été, une convention de partenariat avec l'association Actiom pour permettre à tous les habitants de l'agglomération qui le souhaitent de bénéficier du dispositif « Mon aggro, ma santé », une solution de santé mutualisée et négociée avec plusieurs mutuelles, aux meilleurs tarifs et accessible à tous.

« Mon aggro, ma santé » s'adresse à toutes les personnes qui habitent ou travaillent sur l'agglomération (par exemple, les commerçants, artisans, professions libérales, agents des collectivités...), sans limite d'âge, sans sélection médicale et sans délai de carence. Elle propose différents contrats et jusqu'à 11 niveaux de garanties, avec des tarifs négociés et mutualisés au niveau national, pour s'adapter aux besoins et au budget de chacun.

**Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.melunvaldeseine.fr](http://www.melunvaldeseine.fr)**



# Éducation

**En 2017, la Communauté a intensifié son action sur le volet éducation pour préparer la prise en main, au 1er janvier 2018, des Programmes de Réussite Educative des villes de Melun, Dammarie-lès-Lys et Le Mée-sur-Seine.**

**Les objectifs :** près de 500 jeunes sont en situation de décrochage scolaire sur le territoire de Melun Val de Seine. La Communauté a donc fait de la lutte contre le décrochage scolaire, et globalement de la réussite éducative, une de ses priorités.

**Les actions :** La Communauté soutient les associations et les établissements scolaires qui développent des projets d'accompagnement collectif d'aide aux devoirs, de soutien scolaire ou liés à la citoyenneté. Elle met aussi en œuvre le Programme de Réussite Educative, un dispositif d'accompagnement individualisé des enfants et des jeunes de 2 à 16 ans des quartiers en politique de la ville qui présentent des fragilités éducatives, sociales, scolaires ou de santé ou qui ne bénéficient pas d'un environnement favorable à leur développement harmonieux (Lire Mon Agglo n°45 - Mars 2018). 400 enfants bénéficient aujourd'hui de ce programme. Dernière action en date, le Plan de persévérance scolaire (Lire ci-dessous).



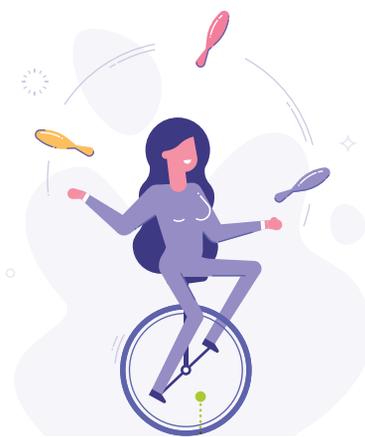
## Zoom sur... le Plan de persévérance scolaire



Ce dispositif innovant est lancé cet automne, avec le concours des services de l'Éducation Nationale de Seine-et-Marne, de l'État (CGET) et de l'Union Européenne. En s'appuyant sur des méthodes déjà mises en œuvre au Québec, le Plan de persévérance scolaire va renforcer l'accompagnement des collégiens et des lycéens qui sont en situation de décrochage scolaire, à travers :

- Un dispositif d'accueil des élèves exclus temporairement de leur collège ou de leur lycée.
- Un accompagnement spécifique des élèves de 16 à 18 ans, en voie de décrochage ou en situation de fragilité sur le plan éducatif, psychologique, social, familial.

Près de 200 élèves seront suivis sur les deux prochaines années scolaires. Une équipe de chercheurs universitaires accompagnera la démarche et en évaluera les résultats. Le coût de ce programme qui s'élève à 416 478 € sera financé pour moitié par l'Union Européenne (208 239 €), dans le cadre du dispositif ITI et par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (197 239 €). L'État a d'ores et déjà accordé son soutien pour 2018 et devrait le renouveler sur la durée du projet. La CAF a également été sollicitée et apportera sa réponse, courant septembre.



# Sport et culture

**Le sport et la culture font partie, comme l'éducation et la santé, du pilier cohésion sociale du contrat de ville qui doit contribuer au « vivre ensemble ».**

**L'objectif :** il s'agit de faciliter l'accès à la culture et au sport des habitants des quartiers car ils constituent une source de bien-être et d'épanouissement personnel.

**Les actions :** la Communauté met à disposition des établissements scolaires des bus pour permettre aux élèves de se rendre sur des spectacles ou des lieux de manifestations.

Elle soutient aussi financièrement les projets des associations qui travaillent en particulier sur la médiation culturelle : ainsi, le projet Créer, c'est résister#2 de la compagnie Emoi a permis aux jeunes participants (de 12 à 25 ans) de découvrir la danse dans toute sa diversité, à travers des ateliers de pratique, des spectacles, la réalisation de vidéos... Avec le projet Résonances de l'association Ida y Vuelta, les participants sont devenus les créateurs d'œuvres végétales, musicales et chorégraphiques éphémères qui ont été mises en scène dans le parc Chapu, au Mée-sur-Seine, dans le cadre d'une « Balade fantastique ».



## Zoom sur... La dictée de l'agglo

Partager le plaisir des mots, ceux qu'on lit, ceux qu'on écrit : c'est l'objectif de la Dictée de l'Agglo qui a réuni, par deux fois, en 2016 et 2017, des habitants toutes générations confondues, quel que soit leur niveau en orthographe. Tiré d'un texte de la littérature classique ou contemporaine, la dictée était plus ou moins longue, en fonction des catégories d'âge.

Des animations et une collation ont rythmé ce moment ludique et festif avec, à la clé, des lots pour tous les participants.

Rendez-vous le 5 juin 2019 pour la 3<sup>ème</sup> Dictée de l'Agglo.

# mon agglo

## En interview



© CAMYS

### BIO-EXPRESS DE BAYTIR THIAW

**2000**

Obtention d'un master 2 « Audit Transmission et Développement » de PME

**2005**

Contribution à la rédaction de la loi encadrant le fonctionnement des couveuses (loi Dutreil)

**2006**

Mise en place de la couveuse « Quartier » avec, notamment, le soutien de la Région Île-de-France

**2011**

Coopération Île-de-France et Région de Dakar : étude de faisabilité pour la création d'une pépinière d'entreprises

**2017**

Gestionnaire et animateur de L'Atelier, centre d'affaires de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

### BIO-EXPRESS DE KATLÈNE FLORELLA

**1988**

Naissance à Melun

**2006**

Bac STT Action communication et commerciale au lycée Félix Eboué, à Cayenne (Guyane)

**2013**

Obtention du Master 2 en Métiers de l'enseignement et en parallèle du concours de professeur en lycée professionnel (Major de promotion)

**2014**

Titularisation au poste d'enseignante (lycée professionnel de Savigny-le-Temple)

**2018**

Création de l'entreprise Box Scolaire et Ludique (siège à Dammarie-les-Lys) et arrivée dans le dispositif de L'Atelier

“ Quelque 51 porteurs de projets bénéficient des services de L’Atelier, mais nous pouvons en accueillir une centaine par an ”

## Baytir Thiaw, gestionnaire de L’Atelier Katlène Florella, enseignante et créatrice d’entreprise

**Inauguré début avril, l’Atelier est une structure dont la mission est d’encourager la création d’entreprise, de soutenir les porteurs de projets et de dynamiser le développement économique dans les quartiers. Baytir Thiaw, président de BTMI Conseils, qui est en charge de la gestion de ce centre d’affaires, nous en explique le fonctionnement, au côté de Katlène Florella, jeune entrepreneuse, fondatrice de Box scolaire et ludique.**

**L’Atelier a pu voir le jour grâce au programme Investissement territorial intégré, qui permet de mobiliser des financements européens\* pour initier des projets adaptés aux spécificités du territoire. En quoi consiste exactement cette structure ?**

**Baytir Thiaw :** Le Centre d’affaires dans les quartiers, baptisé L’Atelier, est né d’une volonté politique de la Communauté d’Agglomération Melun Val de Seine. Cette initiative, développée sur deux sites distincts, à Melun et Dammarie-lès-Lys, a pour objectif d’offrir un accompagnement spécifique à la création d’entreprise et d’œuvrer à l’aboutissement des projets entrepreneuriaux. Le dispositif s’adresse aux demandeurs d’emploi, aux inactifs et aux jeunes (16-26 ans) vivant dans les communes du territoire ainsi qu’aux femmes qui, elles, y sont éligibles, quel que soit leur statut professionnel. À l’heure actuelle, 51 porteurs de projet en bénéficient, mais nous avons la capacité d’en accueillir une centaine par an.

**L’implantation des deux antennes dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville n’est pas un hasard...**

**Baytir Thiaw :** Le but est en effet de faire de la pédagogie autour de la création d’entreprise auprès d’un public souvent difficile à toucher. Nous aimerions sensibiliser 500 personnes sur deux ans. Pour cela, nous allons organiser des débats et des rencontres, mais aussi nous rendre dans des écoles, des associations et des salons. Le lieu entend contribuer à l’amélioration de la vie de quartier et au renforcement de son tissu économique.

**Concrètement, quels services propose L’Atelier ?**

**Baytir Thiaw :** Quand une personne intègre le centre d’affaires, nous l’aidons dans un premier temps à rédiger un business plan. Pour cela, nous menons d’abord des entretiens individuels et nous initions des ateliers en groupe destinés à la familiariser avec les enjeux entrepreneuriaux. Ensuite, nous la mettons en contact avec nos partenaires - banques, Association pour le droit à l’initiative économique (ADIE), réseau France Active, Initiative Melun Val de Seine - afin de l’aider à trouver des financements. Enfin, nous lui offrons un accompagnement post-crédation afin de placer l’entrepreneur dans les meilleures conditions pour pérenniser son activité, sachant qu’à L’Atelier, nous offrons aussi la possibilité de louer des bureaux tout équipés à moindre coût.

**Katlène Florella :** Ce qui m’a intéressé, c’est de pouvoir être accompagnée, de pouvoir me poser et de travailler au calme. Je conçois et propose des box contenant des activités ludiques et pédagogiques en lien avec le programme scolaire. J’ai lancé cette activité parallèlement à mon métier d’enseignante. De plus, je suis maman de deux jeunes garçons. Il n’est pas évident de concilier sa vie de famille avec le développement d’une entreprise. Ici, je dispose d’un espace de travail adapté que je peux occuper à tout moment et en toute sérénité.

**En quoi L’Atelier vous a-t-il aidé ?**

**Katlène Florella :** Très vite, j’ai vu que je ne prenais pas la bonne direction : mes dépenses étaient trop élevées par rapport à mes recettes et je n’arrivais pas à dégager de marge. Avec M. Thiaw, nous avons redéfini la stratégie commerciale en choisissant de cibler les enfants de l’agglomération. Distribuer les box directement dans les écoles et les centres de loisirs me permet ainsi d’éviter les frais postaux. Sans ce coaching, mon projet aurait sans doute périclité. L’Atelier m’a aussi ouvert des portes : grâce à ce levier, j’ai pu plus facilement démarcher les mairies. Enfin, on sent ici une énergie communicative et un dynamisme qui donnent envie d’avancer.

**Baytir Thiaw :** L’émulation entre porteurs de projet est très importante. Nous organisons régulièrement des petits déjeuners où chacun peut partager ses réussites, ses difficultés, etc. C’est aussi grâce à cette entraide que naissent les belles histoires entrepreneuriales. ■

\* L’Atelier a été financé par l’Union Européenne pour 261 714 euros et par la Communauté d’Agglomération Melun Val de Seine à hauteur de 249 714 euros.

# dans les communes

## De nouvelles liaisons douces d'ici 2022



Portion de liaison douce réalisée sur le Pont Maréchal de Lattre de Tassigny, à Melun

© CAMVS

**Dans le cadre de ses compétences en matière de création d'infrastructures et d'équipements, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine s'est dotée d'un Schéma Directeur des Liaisons Douces visant à développer l'usage du vélo pour les déplacements « utilitaires » et « loisirs ». Ce schéma, réactualisé en 2015, doit permettre d'aménager un réseau cyclable à l'échelle de l'agglomération, offrant aux utilisateurs des itinéraires continus, confortables, sécurisés et jalonnés.**

Au fil des années, l'Agglomération a créé de nombreux itinéraires cyclables sur le territoire, sur la base des priorités figurant au schéma directeur, mais également d'opportunités d'aménagement. Toutefois, la programmation du Schéma directeur de 2015 doit évoluer pour prendre en compte les six communes qui ont intégré la Communauté depuis 2016. C'est pourquoi une nouvelle actualisa-

tion a été réalisée, en juillet, pour adapter le programme à l'évolution, aux besoins et aux enjeux du territoire.

### 59 km de nouveaux itinéraires cyclables

Cette actualisation permet donc d'identifier de nouvelles priorités d'aménagement à réaliser à court terme (sous 5 ans), représentant un total de 59 km d'itinéraires cyclables supplémentaires, en complément des 58 km existants. Ces aménagements prioritaires sont déclinés à travers un programme pluriannuel d'investissement, qui comprend notamment :

- Des aménagements sur le tracé de l'Eurovéloroute n° 3\* (sur La Rochette, Melun, Dammarie-lès-Lys, Boissise-le-Roi et Saint-Fargeau-Ponthierry en particulier) ;
- La mise en œuvre d'aménagements en lien avec le T Zen 2, mais aussi des aménagements permettant le rabattement vers la gare de Ponthierry-Pringy, l'accès à la zone d'activités de l'Europe de Saint-Fargeau-Ponthierry,

la liaison entre Rubelles et l'entrée de Melun, ou encore la desserte du centre-ville et des équipements sportifs de Dammarie-lès-Lys...

- La création d'une liaison cyclable permettant de se rendre au Château de Vaux-le-Vicomte, depuis le cœur d'agglomération, au Sud, et depuis Saint-Germain-Laxis, au Nord.

Sur le plus long terme, ce sont 80 km d'itinéraires cyclables supplémentaires (en complément des priorités identifiées) qui seront à prévoir pour répondre aux enjeux de liaisons sur le territoire.

### Des réalisations dès 2018

Dès cette année, la Communauté d'Agglomération a d'ores et déjà réalisé un certain nombre d'aménagements, parmi lesquels :

- La rénovation du chemin de halage, en rive gauche de la Seine, entre la gare de Vosves et le barrage des Vives Eaux. Ce dernier permettra aux cyclistes et aux piétons de traverser la Seine, dès cet automne, entre Boissise-le-Roi et Boissise-la-Bertrand. De quoi envisager de belles balades dans le massif forestier de Bréviande.
  - La réalisation d'une voie verte, rue des Charbonniers, à Dammarie-lès-Lys, pour faciliter l'accès au complexe sportif Jean Zay, ainsi qu'à l'Espace Naturel Sensible de La Rochette et plus largement à la forêt de Fontainebleau.
  - La création d'une piste cyclable bidirectionnelle sur les ponts Notre-Dame et du Maréchal de Lattre de Tassigny à Melun, pour faciliter l'accès au centre-ville, aux équipements de l'île Saint-Étienne et à la gare.
  - La création d'une piste cyclable sur la rue de la Mare au Diable, à Le Mée-sur-Seine et d'un principe de chaussée à voie centrale banalisée à Melun, pour desservir le lycée Georges Sand ou encore le Santépôle.
- De nombreux autres aménagements sont prévus d'ici 2020 pour compléter ce réseau. ■

\* Portion de la Scandibérique : itinéraire cyclable allant de Trondheim, en Norvège, à Compostelle, au Nord-Ouest de l'Espagne, en passant par Paris.

# mon agglo politique

## Groupe "Pour une Communauté d'avenir"

### Police intercommunale des transports : un grand pas pour l'agglomération

La création de la Police Intercommunale des Transports adoptée début juillet par la Communauté est une grande avancée qui offre à l'agglomération les moyens de participer à l'amélioration du service rendu en matière de transports en commun.

Adoptée également en conseil municipal par 75% des communes représentant 85% de la population de la Communauté, cette police intercommunale des transports fera évidemment l'objet d'une évaluation quant à son efficacité, ce qui permettra de répondre aux questions qui ont pu être posées.

Cette police constituera aussi, nous l'espérons, la première pierre d'une police intercommunale globale, souhaitée par la quasi-totalité des communes, qui pourra alors répondre à l'ensemble des problématiques de sécurité qui se pose sur notre territoire, tant dans les communes urbaines que rurales.

**Gérard Aubrun, Président du groupe, Louis Vogel, Président de la Communauté et les 48 membres du groupe.**

## Groupe "Pour l'agglo un Souffle Nouveau"

### Subventions aux associations : les mêmes règles pour tous !

Le Conseil communautaire du 5 juillet dernier a, une nouvelle fois, mis en évidence l'absence de rigueur dans la gestion de la majorité communautaire. L'ordre du jour prévoyait notamment l'attribution d'une subvention de 20 000€ à une association chargée d'accompagner des jeunes dans des projets entrepreneuriaux.

Malgré nos demandes, la majorité de l'Agglo n'a pas pu fournir les comptes de cette association par ailleurs adossée à une entreprise privée. La transmission des comptes constitue pourtant le minimum requis lorsque l'on prétend à une aide publique, a fortiori lorsque l'on sait que les collectivités locales n'ont pas le droit d'accorder d'aides directes à des entreprises. Incapable d'expliquer ce traitement de faveur, la majorité a été accusée à retirer sa délibération en pleine séance.

En souhaitant déroger aux règles élémentaires imposées à toutes les associations, la majorité communautaire applique une politique de « deux poids, deux mesures » au secteur associatif. Cette attitude est particulièrement regrettable dans un contexte où de très nombreuses associations voient leurs subventions diminuer et où il est demandé toujours plus d'efforts et de justificatifs aux responsables associatifs quant à leurs dépenses. Nous renouvelons notre demande de critères objectifs discutés et votés en assemblée pour l'attribution de subventions par la CAMVS. C'est le minimum exigible pour gérer l'argent public avec rigueur, objectivité et transparence.

**Les élus du groupe « Pour l'Agglo, un souffle nouveau » : Nicolas Alix, Nathalie Dauvergne-Jovin, Jean-Pierre Guérin, François Kalfon, Lionel Walker**

## Groupe de la "Gauche Citoyenne et Républicaine"

### Compteurs Linky et maternité Angélique du Coudray

Depuis le début de notre mandat, le Groupe de la Gauche Citoyenne et Républicaine, n'a cessé de défendre les intérêts de ses concitoyens, loin des logiques de gestion entrepreneuriale auxquelles s'adonnent la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, sous l'égide de son Président, Louis Vogel. Nous avons récemment porté devant le Conseil Communautaire le combat de nombreux ménages, en déposant une motion visant à soutenir les consommateurs dans leur choix de refuser les compteurs Linky, qui posent de sérieuses questions éthiques, économiques et sanitaires.

Nous avons également soutenu le combat de la maternité Angélique du Coudray. Ne pouvant rester inactif quant à la détresse des familles et du personnel soignant, qui face à l'augmentation des naissances, réclamaient l'embauche immédiate d'une nouvelle sage-femme et d'une infirmière sur des postes de nuit. L'agglomération étant membre du conseil d'administration de l'hôpital, nous avons déposé une motion reprenant les demandes justifiées du personnel et des familles. Malheureusement, le président a refusé de soumettre aux voix la première motion, et la deuxième fut largement rejetée.

Le Conseil Communautaire n'est pas une chambre d'enregistrement, et doit être un espace d'échanges et de construction politique. Notre groupe continuera de travailler sur de nouvelles propositions, et veillera à ce que le débat soit toujours plus ouvert et démocratique.

**Thomas Guyard, Patricia Rouchon, Farida Atiqui pour le groupe GCR**

## Groupe "Melun Val de Seine : Horizon 2020"

### Police intercommunale des transports : un premier pas vers une police intercommunale ?

La décision adoptée par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) de créer une police intercommunale des transports (PIT), chargée d'intervenir sur l'ensemble du réseau Melibus, répond à une demande croissante des usagers en matière de sécurité et de tranquillité dans leurs déplacements quotidiens.

Notre groupe a soutenu cette initiative tout en souhaitant que ces agents soient équipés d'armes non létales, proposition qui a été adoptée par le conseil communautaire avec le soutien de Louis Vogel, Président de la CAMVS. Tout comme la proposition de concentrer la présence des policiers sur les gares et les lignes qui connaissent des tensions.

Si l'armement des futurs policiers de la PIT a fait débat, les besoins des petites communes en matière de sécurité publique ont également été au cœur des échanges. Disposer d'une police municipale suppose des moyens financiers et humains dont la plupart ne dispose pas. Pour autant, et malgré la présence de la police nationale dont il convient de saluer le travail, ces petites communes ne sont pas épargnées par la délinquance et les incivilités. La création de la police intercommunale des transports pourrait donc préfigurer celle, plus large, d'une police intercommunale dont la mission serait d'intervenir sur l'ensemble du territoire de l'agglomération melunaise. Nous formons donc le vœu que cette question soit étudiée, à l'aune notamment du premier bilan qui sera tiré de l'action de la PIT.

**Pierre Herrero, président, Ginette Moreau, Dominique Gervais, Anselme Malmassari et Alain Taffoureau pour le groupe « Melun Val de Seine : Horizon 2020 »**



**SAMEDI 22 SEPT. / 10H-18H**  
**PLACE SAINT-JEAN / MELUN**

AMBIANCE	STANDS	ANIMATIONS
ANIMATION MUSICALE FOOD TRUCK	EXPOSITIONS RÉPARATION ET GRAVURE VÉLOS	SIMULATEUR VÉLOS ESSAI HOVERBOARD, SEGWAY... ROLLER DERBY RINK HOCKEY

01 64 79 25 25 - MELUNVALDESEINE.FR  AGGLOMELUNVALDESEINE

DESSERTE EN BUS : LIGNES A-E-C-D-M

**MOBILITYACTION**   
registered at [www.mobilityweek.eu](http://www.mobilityweek.eu)

